"Voici encore de nouveaux détails :

Le matin de la nuit fatale, pendant que les magistrats recherchaient les traces de l'assassin, le duc de Praslin simulait la surprise sur la manière dont on avait pu s'introduire ; mais en entendant dire que l'assassin était dans la maison, sa figure prit une expression cadavéreuse, il trembla.

A ce moment les juges d'instruction, le procureur du roi entrèrent ; M. de Praslin disparut aussitôt ; il était monté à l'étage supérieur où était sa chambre. On croit avec raison que c'est dans cet instant que, se voyant découvert, soupçonné, il avala un poison qui consistait en arsenic blanc (acide orsénieux), mêlé à du laudanum. Ce double toxique était dans une fiole qui fut trouvée dans la poche de sa robe de chambre.

Environ trois heures après que M. le procureur-général eut manifesté un soupçon, les traits du duc prirent une teinte jaunâtre ; le désordre dans son organisation augmenta à vue d'œil. M. Delangle, après lui avoir fait connaître les charges accablantes qu s'élevaient contre lui :

—Avouez, dit-il, que vous êtes coupable ; confessez que vous avez assassiné votre épouse.

A cette accusation ferme, le duc regarda le magistrat et se cacha la tête dans les mains.

—Ne prenez pas l'attitude du forçat, de l'assassin de profession. Pour vous, sinon pour la société, vous devez dire la vérité ; l'honneur de votre famille vous en fait un devoir.

—Le duc porta des yeux égarés sur le magistrat, et sembla vouloir reconnaître son crime ; mais il se retourna et dit : "Décidément je ne puis dire que je l'ai assassinée ; je ne l'ai pas fait."

M. Delangle insistant, le duc ne répondit plus un mot.

Son état s'améliora dès le 20, mais dans l'après-midi du 23 les accidens se renouvelèrent et rendirent sa position désespérée. M. le chancelier l'interrogea encore, et lui dit ;

—Avez-vous assassiné votre femme ?

—Pour répondre à cette question, il me faudrait du temps et des forces, et j'en manque,

—Mais il n'y a pas besoin de beaucoup de temps ni de forces ; c'est oui ou non,

—Je n'ai pas la force de répondre.

Les interrogatoires subis à la porte de la prison du Luxembourg, se résument dans ces quelques mots: "Il n'a fait aucun aveu, il n'a rien répondu de précis."

Quand on vit la mort arriver rapidement, M. le grand référendaire le pressa de dire à quel moment il s'était empoisonné, et qui lui avait procuré le poison;

L'accusé répondit qu'il avait pris le poison dans son hôtel, mais ne dit pas qui le lui avait donné.

On se demande maintenant si le poison peut ainsi suspendre son effet pendant trois jours pour le reprendre ensuite ; ou si plutôt la première dose prise à l'hotel ayant été combattue par les antidotes, le duc n'en a pas pris une seconde fois dans sa prison, alors qu'il n'était plus gardé à vue.

C'est M. le curé de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas qui a été appelé près du duc, et s'est entretenu avec lui.

Un juge d'instruction est parti pour le château de Vaux, près de Melun, résidence habituelle du duc et de la duchesse, pour y faire des perquisitions.

Il serait impossible de dépeindre la consternation et la douleur qu'à jetées dans ce pays l'effroyable catastrophe du 18 août. Mme de Praslin, d'une piété éclairée et d'une bienfaisance inépuisable, était aimée de tous, et des pauvres surtont.

La mésintelligence qui existait entr'elle et son mari, et qui avait augmenté beaucoup depuis 1843, époque de l'arrivée de mademoiselle de Luzzi, n'était à Vaux un mystère pour personne. Une femme de chambre racontait notamment la scène suivante: Elle se promenait dans le parc avec sa maîtresse, il y a environ un mois. Le duc de Praslin aborda sa femme, et l'invita à venir visiter avec lui les cavaux funèbres du château, qu'il avait fait réparer tout récemment. La duchesse refusa, et, comme son mari insistait, elle lui dit : A quoi bon ? n'y descendrai-je pas bientôt et pour jamais ?—En mainte occasion, elle avait répété qu'un secrêt instinct l'avertissait qu'elle périrait prochainement d'une mort funeste.

On racontait une singulière circonstance qui confirmerait ce fait. On a decouvert, dans la chambre de la duchesse, plusieurs plis cachetés de cire noire, avec cette suscription : "Pour mon mari, qui ne les ouvrira qu'après ma mort." Ces lettres n'ont point encore été décachetées, et ce soin a été laissé à M. Pasquier. Les recherches ont aussi fait découvrir un manuscrit volumineux contenant les mémoires intimes, dans lesquels la duchesse a retracé les années heureuses de son mariage et les amers chagrins qui les ont suivies.

Dans les perquisitions faites dans le cabinet du duc, on a trouvé, dans un petit meuble fermant à secret, une correspondance très importante ; plusieurs lettres, émanées de mademoiselle de Luzzi, sont signées Azélie, et commencent presque toutes par ces mots: Mon cher Théobald.

Mademoiselle de Luzzi est toujours à la Conciergerie, et le secrêt est maintenant dans toute sa rigueur.

Elle a la permission de se promener dans le préau au moment où il est complètement désert, pendant deux heures. Elle paraît préoccupée et trietes ; son attitude dénote la méditation.

M. le maréchal Sébastiani, père de la duchesse, était à Vevay, en suisse, quand il a été atteint par la personne chargée de lui annoncer la triste nouvelle ; on a pu le faire avec tous les ménagemens possibles.

Il ignorait l'auteur de l'assassinat ; c'est son médecin, envoyé à sa rencontre, qui lui révélera la vérité tout entière.

—Hier, le testament de l'infortunée duchesse de Praslin était déposée entre les mains de M. le président du tribunal de la Seine. Par ce testament, la duchesse léguait l'usufruit de tous ses biens à son mari, seulement elle exprimait le désir que l'éducation de ses enfans ne fût plus confiée à des institutrices, mais bien à des professeurs pris dans le sein de l'Université.

M. le duc de Praslin a pris également soin de consigner ses dernières volontés par des dispositions testamentaires, et avant de mourir, il a déclaré qu'on trouverait le testament dans son porte-feuille. Aux termes de cet acte, M. de Praslin institue deux de ses filles légataires à titre universel de tout son mobilier, en déclarant qu'il compte sur leurs bons sentimens pour faire entre elles un partage équitable de ce mobilier ; après plusieurs clauses par lesquelles le duc assure des libéralités aux divers membres de sa famille M. de Praslin, par un legs particulier, constituait une rente de trois mille francs à mademoiselle de Luzzi.

Intervention de l'Angleterre en Italie.

Nous lisons dans l'*Union Monarchique* du 30 août :

Les nouvelles suivantes nous parviennent de source certaine.

Le cabinet anglais vient d'envoyer ordre aux îles Ioniennes de préparer une expédition pour l'Italie. Deux régimens seront immédiatement transportés à Ancône. Lord Palmerston a donné avis de cette résolution au cabinet de Vienne.

Voici les motifs réels de cette résolution. Lord Palmerston a eu connaissance d'un accord entre la France et l'Autriche ; il a su que le cabinet de Vienne s'était assuré de la neutralité parfaite du cabinet des Tuileries sur la question italienne au moment où l'Angleterre pressait l'Autriche de faire cause commune avec elle dans la protestation contre le mariage du duc de Montpensier..

Par cette démarche hardie, qui oblige l'Autriche à s'arrêter, lord Palmerston atteint deux buts à la fois : celui de faire sortir l'Autriche de la politique de temporisation à l'égard de l'Espagne, et d'obliger la France à faire une démonstration et à se mettre à sa suite.

Louis-Philippe et M. Guizot sont revenus à Paris pour s'occuper de cette grave affaire. Le conseil s'assemble demain. L'Angleterre n'a pas attendu les événemens ; elle les a prévenus ; elle agit.

Le mot suivant a été dit dans une haute région : "Il est maintenant évident que lord Palmerston travaille pour la guerre. C'est un mauvais génie qui mettra l'Europe en feu."

GALLICIE.

On écrit de Lemberg, 4 août :

"L'agitation produite par les exécutions du 31 juillet n'a fait qu'augmenter. Avant que les suppliciés eussent été retirés des potences, les amis et parens de Théophile Wiesniowski sont arrivés, en habits de deuil, pour prier ; des vieillards se sont mis à genoux devant la potence de Wiesniowski, tandis que de jeunes dames baisaient les pieds du supplicié, semaient des fleurs et se retiraient en pleurant après avoir emporté un peu de terre teinte du sang du condamné.

Depuis le point du jour jusqu'à la nuit, il y a eu un pélerinage à la tombe, qui se trouve en ce moment recouverte de couronnes d'immortelles et de fleurs. Ce spectacle était imposant : c'était une longue procession composée de vieillards, de jeunes hommes, de femmes et d'enfans de toutes classes, qui, tristes et silencieux, s'approchaient avec ordre, lentement et avec recueillement près du tombeau, pour lui donner quelques larmes de regret et y déposer des fleurs.

Dans cette situation, le comte Hadion a cru qu'on ne devait pas insister auprès de l'évêque de Tarnow pour qu'il retirât les ordres d'un prêtre qui est condamné à mort et qu'on ne peut exécuter avant cette formalité. Ce prêtre verra donc sa peine commuée en une détention perpétuelle."

—Un journal d'Edimbourg contient cette annonce :

"On propose de prendre en pension dans une famille honnête, *genteel*, une personne adonnée à la boisson : on fera pour la corriger des efforts qui ont déjà eu des résultats satisfaisans."

—On a publié par ordre de la chambre des communes, le relevé du nombre des pauvres, fous et idiots soutenus par les paroisses et les villes d'Angleterre et du pays de Galles. A la date du 1er janvier 1847, le nombre total des fous est de 10,429 et celui des idiots de 18,665. Ce relevé a été fait sur la motion de lord Seymour.

—On lit dans l'*Asiatic Journal*. Les possessions anglaises dans l'Inde comprennent maintenant un territoire qui varie de 553,000 à 1,280 000 milles carrés. Cette différence de chiffres indique sans doute la possession réelle et celle qui n'est qu'éventuelle. C'est-à-dire les pays possédés réellement par l'Angleterre et ceux sur lesquels elle n'exerce qu'un protectorat. La population est, dans les deux hypothèses de 83, 000,000 et de 134,000,000 d'habitants. Ces possessions sont bornées par la Chine, Burmah, Siam, la Perse, l'Arabie et comprend les parties les plus riches et les plus magnifiques du globe. Elles sont baignées par la mer sur une longueur de 1,500 milles et sillonnée par le Cange, le Brahma-Pootra et l'Indus. Le commerce de l'Inde avec le reste du globe a été évalué à environ £30,000,000 annuellement- L'introduction des chemins de fer dans cette partie du monde et la navigation à vapeur ne peuvent manquer de donner un nouvel essor à son commerce et de nouveaux débouchés à ses produits agricoles.

Nous avons annoncé la semaine dernière la mort du Dr. Griffiths, évêque cathalique du district de Londres ; nous apprenons que le révérend docteur Mostyn, évêque catholique de Durham, vint également de mourir dans cette ville.

—Un fabricant de Middelbourg, en Zélande, désirait vivement embrasser une jeune fille qui ne partageait pas trop ce désir, à ce qu'il parait, car elle ne consentit à se laisser prendre un baiser, un baiser seulement, qu'au prix d'un petit sac en toile que le fabricant lui disait être rempli de cents.

Quand la dulcinée ouvrit le sac, elle vit, non sans une certaine satisfaction, qu'au lieu de cents il contenait....des Guillaumes, de bons Guillaumes, valant chacun 1,000 cents ou 10 florins. Le monsieur rèclama, mais en vain : elle tint ferme ; alors il s'adressa au tribunal de police, alléguant qu'il y avait méprise évidente, et qu'un simple baiser ne pouvait valoir cela, tant s'en faut. Mais le tribunal donna gain de cause à la belle, attendu 1o que ce qui est donné est donné, et 2o que la valeur d'un baiser ne saurait être appréciée.

A NOS ABONNES DES CAMPAGNES

Nous avons ces jours passés adressé des avis-circulaires à un grand nombre de nos abonnés des Campagnes, qui nous négligent, nous nous flattons qu'ils satisferont leurs comptes sans tarder.

Nous l'avons dit cent fois, nous insistons sur le paiement régulier des abonnements, c'est le seul moyen de faire prospérer un journal. Ceux qui ne nous paient pas ne nous veulent pas de bien.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE
DE LA
REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en francais et anglais :
LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.
Le tout executé avec gout et a des prix reduits.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 24 SEPTEMBRE 1847.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE.

Londres, 1er. *Sept.* 1847.

La crise financière sévit avec une intensité toujours croissante. Les affaires sont très limitées tout le monde étant disposée à vendre et très peu de gens étant d'humeur d'acheter. Dans une telle situation le monde commercial n'a d'intérêt que pour l'observateur philosophe, aux yeux duquel se manifeste avec vérité une des faces les plus importantes de l'état social.

Depuis quinze à vingt ans, on a cru à la *prospérité croissante* beaucoup plus qu'à l'Evangile. Aujourd'hui tous les fronts sont mornes et soucieux, l'inquiétude et la défiance de l'avenir sont empreintes sur tous les visages, et les habitués s'abordent entre eux de l'air de trappistes se disant l'un à l'autre d'une voix lugubre : *Frère il faut mourir !* Cette disposition des esprits et d'autant plus grave, qu'elle résiste au fait que l'on aurait cru le plus propre à la faire cesser, celui d'une moisson phénoménale et d'une abondance inespérée de tous les biens de a terre. Il y a plus : de ces faveurs de la Providence sont sorties de nouvelles calamités. Elles ont en effet déçu les vastes combinaisons des spéculateurs en grains et provoqué ainsi d'énormes faillites qui portent de rudes atteintes au crédit déjà si fortement ébranlé. La chute de la maison Fraser, d'Anvers, celle de M. Robinson, l'un des directeurs de la Banque d'Angleterre ; celle des maisons Leslie, Melville, Castellan, de Londres, et plusieurs autres moins importantes, entrainent des pertes qu'on évalue à près de 70 millions.

Ces catastrophes multipliées ont jeté dans les affaires une perturbation dont le crédit public a ressenti le contre coup. Elles se compliquent encore de la situation vraimeut inquiétante des principales industries, surtout de celle du lin ou du coton, qui sont littéralement aux abois. En France et en Angleterre, à Manchester et à Glasgow, comme à Rouen et à Lille, les filatures sont encombrées de produits sans écoulement, qui sont consignés dans les mains des banquiers, comme nantissements, pour obtenir, aux conditions les plus onéreuses, des avances, toujours fort inférieures à la valeur de la marchandise. Ceux qui souffrent le plus sont les petits fabricants et marchands, à raison de la difficulté de jour en jour plus grande d'escompter les valeurs qu'ils reçoivent en règlement.

A propos de la faillite de M. Robinson, le *Times* fait remarquer que, dans un intervalle de dix-huit ans, ce monsieur est le sixième gouverneur de la Banque d'Angleterre qui tombe en déconfiture. S'il en est ainsi, il existe dans ce grand corps un vice d'organisation qui doit tôt ou tard en ruiner le crédit. Six gouverneurs de banque sur neuf manquant à leurs engagemens et déshonorant leur signature, voilà une circonstance qui ne paraît pas de nature à concilier à la banque, et par suite à l'Angleterre elle-même, la confiance du monde commerçant. De tels scandales rappellent trop ceux qui nous sont venus des Etats-Unis.

Les élections anglaises sont enfin terminées. Sur les 658 membres qui composent la chambre des communes, 648 nominations sont connues, et ces nominations donnent 321 voix aux conservateurs de toutes les nuances, et 327 aux libéraux. On prévoit que, des dix membres dont l'élection est encore à connaître, trois ou quatre au plus appartiendront à l'opposition conservatrice. Le côté libéral de la chambre présentera donc une majorité relative de 9 à 10 voix. Sera-ce là une majorité ministérielle ? Il y aurait quelque témérité à l'affirmer.

Ce qui paraît certain, c'est que la prépondérance a passé en Angleterre, dans les élections, de l'esprit de conservation à la pensée du progrès. Celle-ci gagne dans la nouvelle chambre les trente-deux voix que l'autre a perdues. Mais que représente cette tendance nouvelle ? A-t-elle une bannière, des chefs, des organes, un programme bien arrêté ?

Jusqu'à présent, rien de pareil n'existe ; la force des choses rallie autour du ministère un très grand nombre d'hommes et d'opinions, personne ne songe à le renverser, et il n'a pas à craindre que le pouvoir lui soit disputé par une rivalité sérieuse. Le cabinet se maintiendra, du consentement de tout le monde ; mais, par cela même que les liens des partis se relâchent, le gouvernement ne peut plus compter sur cette adhésion systématique qui le fortifiait dans toutes les difficultés. Les radicaux et les whigs voteront continuellement avec lord John Russell ; sir Robert Peel et sa phalange tiendront la même conduite ; il aura jusqu'aux voix de lord G. Bentinck et de M. d'Israëli, mais ce concours de votes, pour ainsi dire fortuit, ne lui fournira pas l'appui solide et permanent qui est nécessaire pour commander la confiance publique.

La chambre des communes renfermera beaucourp d'hommes nouveaux ; et, ainsi que le dit le *Daily-News*, ce sera, dans toute la force du terme, une chambre nouvelle, plus démocratique qu'aucune de celles qui l'ont précédée. Ces élections ont fait essuyer à l'Eglise, à l'Etat, et surtout à l'aristocratie, des pertes irréparables. Mais tant d'hommes appelés soudainement à la vie politique ont à fixer leurs résolutions ; les tendances nouvelles, tendances un peu confuses dans leurs aspirations, ont à démêler leur voie au sein du chaos. Une assemblée aussi extraordinaire, dans la Grande-Bretagne, prolongera longtemps sans doute cet état de fermentation qui précède toujours l'enfantement politique.

L'Irlande menace d'aggraver les embarras du ministère. Ce sont les Irlandais et les Ecossais qui forment l'appoint de la majorité libérale. Si l'on ne comptait que les membres nommés par l'Angleterre proprement dite et par le pays de Galles, les conservateurs auraient l'avantage et compteraient 260 voix contre 238. Il faut donc prévoir que les Irlandais se montreront plus exigeans à proportion que leur appui paraîtra plus nécessaire. Et le danger est ici d'autant plus grand que, sur certaines questions, le discours de sir Robert Peel à Tamworth l'a prouvé, les amis de M. Peel voteront comme ceux de lord G. Bentinck.

Les élections en Irlande ont été faites dans une pensée hostile à l'Angleterre. Cette chimère du rappel de l'union, recueillie de la main mourante d'O'Connell, est devenue, contre toute attente, un cri formidable de ralliement. L'association du rappel a vu des protestans s'enrôler dans ses rangs et a disposé d'une sorte de dictature à laquelle il ne manque plus qu'un chef capable de l'exercer. La ville de Waterford a exclu, à sa voix, un représentant qui rendait depuis quinze ans les plus grands services à sa patrie, M. Wyse ; la ville de Dublin a élu un homme qui n'était rien la veille, mais que le rappel avait marqué de son signe, M. Reynolds.

On a souvent dit que l'Irlande était la principale difficulté du gouvernement britannique ; tant qu'O'Connell a vécu pour discipliner son parti, un ministère bienveillant pouvait soit l'ajourner, soit la résoudre. Mais la phalange irlandaise ayant désormais des chefs peu capables de la conduire va devenir intraitable. Q. P. O.

NOUVELLES DIVERSES.

LE BOURDON
DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL.

Notre gros Bourdon est enfin au centre de notre ville ; il a été placé hier soir sous l'abri temporaire qu'on lui a érigé au pied même de la tour qu'il doit occuper le printemps prochain, et qui lui servira de demeure perpétuelle. Chacun peut aller maintenant à loisir visiter ce magnifique corps sonore, moyennant une petite rétribution au profit de la fabrique qui'est chargé de percevoir le gardien préposé à sa garde.

L'impatience était grande dans notre ville depuis plusieurs jours. A peine l'arrivée de l'*Ottawa* qui renfermait dans ses flancs notre JEAN-BAPTISTE fut-elle connue, qu'une foule de curieux ne cessa d'encombrer les alentours du vaisseau, avide de contempler les traits de l'illustre étranger si impatiemment attendu depuis si longtemps. Enfin hier, vers midi, après deux jours employés à préparer les machines pour enlever cette masse énorme, l'opération commença à la vue d'une foule innombrable qui bordait les quais. Bientôt la cloche s'éleva majestueusement quoique lentement des entrailles du vaisseau qui la retenaient prisonnière depuis plusieurs semaines, et montra sa tête gigantesque à l'orifice de la cale ; elle fut aussitôt saluée d'une triple salve de hourras poussés par des milliers de voix ; quelques minutes après, elle était suspendue entièrement au-dessus du pont et déployait aux regards étonnés l'immense ampleur de sa forme. On procéda de suite à l'épreuve du son ; car le capitaine s'était engagé à la rendre à bon port, saine et sauve ; armé d'une masse, le capitaine l'en frappa de quelques coups vigoureux ; interpellé d'une façon si brusque et très peu courtoise, notre bourdon ne s'en empressa pas moins de répondre aussitôt, mais d'un ton de basse-taille si fort et si puissant que Lablache lui-même en eut reculé d'un pas en arrière ; la foule y répondit par des acclamations bruyantes. Nous n'étions pas présents dans ce moment : nous avons interrogé plusieurs de ceux qui se trouvaient à cette épreuve, et qui se disent musiciens, mais, hélas ! personne n'a pu nous dire à quel ton de la gamme notre cloche a répondu ; il faudra donc attendre au printemps prochain pour savoir quel rang il faut lui assigner dans le jeu de nos autres cloches.

En descendant la cloche sur le traineau destiné à la transporter, son poids immense fit affaisser les madriers à moitié pourris qui recouvrent nos quais ; on prit bien du temps et de la peine pour la faire sortir de là, mais l'habileté et l'enthousiasme de nos charpentiers et de nos charretiers triomphèrent à la fin de cet obstacle comme de tous les autres qui se présentèrent à chaque instant sur leur route ; et le traineau au quel s'attelèrent des centaines d'hommes et d'enfans de bonne volonté roula majestueusement d'abord par la rue St. François-Xavier, ensuite par la grande rue St. Jacques, et déboucha sur la Place d'Armes. Dans cet endroit, la procession prit un aspect vraiment triomphal, et la cloche-monstre fut traînée jusque près du peristyle de l'Eglise au milieu d'une foule qui la pressait de toutes parts, des mille cris de la multitude, et au son joyeux des dix cloches qui, de la tour, saluaient affectueusement leur sœur au passage.

Il fesait presque nuit lorsque la cloche arriva au lieu destiné pour elle ; là, elle séjournera en paix jusqu'à ce que le baptême qu'elle ne recevra que le printemps prochain lui confère pleinement ses lettres de naturalisation d'enfant du sol et de citoyenne de Montréal.

Notre ville peut maintenant se glorifier de posséder une des plus belles cloches du monde. Le gros bourdon pèse, comme on sait 29,400 lbs. Il a 6 pieds 3 pouces de haut et 8 pieds 8 pouces de diamètre. L'extrait suivant qui sera, sans doute, plaisir à nos lecteurs, mettra à même de s'en convaincre par analogie.

L'Abbé J. J. Bourassé, dans ses "*Cathédrales Françaises*" (à Tours 1843) après avoir donné la description de la Cathédrale de Saint-Etienne de la ville de Sens, termine ainsi :

"Nous ne pouvons terminer cette notice sans dire un mot des deux fameux bourdons de la Cathédrale de Sens. Ce sont en France, deux des plus beaux corps sonores existants. Ils furent fondus en 1560. En l'honneur des deux apôtres Sénonais la première cloche fut baptisée sous le nom de *Savinienne*, et la seconde, sous celui de *Potentienne*. D'après une évaluation récente, faite d'après des règles propres à donner une grande exactitude, le poids de Savinienne monte à quinze mille cinq cent quatre-vingt cinq kilogrammes (environ 32,000 livres de nos poids) et celui de Potentienne à treize mille huit cent soixante cinq kilogramme, (environ 28,000 livres de nos poids ; à peu près le poids de notre bourdon.) Le son de Savinienne est un La bémol ; et celui de Potentienne, un Fa dièze.

LA LECTURE DE M. PARENT.— La salle des séances de l'Institut-Canadien présentait, hier soir, un coup-d'œil intéressant. De bonne heure un grand nombre de charmantes femmes occupaient les fauteuils qui leur étaient reservés et une foule compacte de citoyens de toutes les conditions encombraient l'enceinte. La présence de M. Parent fut saluée par de vives acclamations. Après les procédés de routine, le savant Lecteur fut conduit au fauteuil et lut son excellent article sur le *Travail chez l'homme*. Chaque partie de cet éloquent Discours sembla faire une grande sensation dans l'assemblée : c'était des applaudissements frénétiques, des vivats prolongés presqu'à chaque phrase et nous devons dire que l'originalité des idées, ce cachet du génie, qui régnait d'un bout à l'autre de ce discours, pouvait bien exciter cet enthousiasme et cette vive admiration. Au reste nous nous taisons, le morceau de M. Parent parlera pour lui-même. Nous le publions dans la prochaine Livraison de l'*Album*, qui paraîtra la semaine prochaine.

Avant de finir, nous devons exprimer tout le plaisir et la satisfaction qu'à causé hier soir, la présence de tant de nos aimables dames dans la salle de l'Institut Canadien—Sans parler de l'éclat qu'elles ne peuvent manqner de donner à toute réunion—sous un point de vue tout national nous nous réjouissons de voir nos aimables compatriotes partager les plaisirs intellectuels de l'ardente et laborieuse jeunesse de l'Institut Canadien et lui donner son aimable et bienveillant patronage —Sous d'aussi heureux auspices, nos amis de l'Institut avec les bonnes dispositions qu'ils ont déjà montrées, ont devant eux un bel avenir de gloires et de travaux littéraires.

UN MOT AU CI-DEVANT REDACTEUR EN CHEF DE L'AVENIR.—C'est une omission de la part de nos typographes et ils sont prêts à l'attester, si le nom de l'*Avenir* n'a pas paru au bas du compte-rendu de la dernière séance de l'INSTITUT CANADIEN, publié dans notre numéro de mardi. L'auteur de cet écrit a bien eu droit et raison de reclamer, mais il nous semble qu'il aurait dû le faire polimment. Quand on a besoin d'indulgence et de sympathie, débiter des *niaiseries* surannées n'est pas le moyen de servir ses vrais intérêts. Dans tous les cas, si dans nos excursions littéraires nous nous amusons quelquefois à butiner, pour le plus grand profit et avantage de nos lecteurs, nous ne convoitons pas, soyez